

M. le Président fait part à la Société de la grande perte que la science vient de faire dans la personne de M. de Bary, dont les travaux considérables, notamment les importants mémoires sur l'organisation des végétaux inférieurs, sont connus de tous les botanistes; cet illustre savant est décédé à Strasbourg le 19 janvier.

M. le Président fait ensuite connaître deux présentations nouvelles et, par suite de celles qui ont eu lieu dans la précédente séance, proclame membres de la Société :

MM. LIGNIER, professeur de botanique à la Faculté des sciences de Caen, présenté par MM. Bertrand et Hovelacque ;

PRAY (Félix), chimiste, boulevard Saint-Germain, 110, à Paris, présenté par MM. Lechevalier et Malinvaud.

Lecture est donnée de lettres de MM. Lamic et frère Héribaud, qui remercient la Société de les avoir admis au nombre de ses membres.

M. le Secrétaire général donne lecture de la Note suivante :

NOTE SUR LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ AU 1^{er} JANVIER 1888,
par **M. MALINVAUD**, secrétaire général.

Le Conseil d'administration a décidé, sur la demande de quelques-uns de nos collègues, qu'un rapport sommaire sur la situation de la Société au 1^{er} janvier 1888 vous serait présenté dans cette séance. Nous ferons d'abord observer, pour nous justifier de ne l'avoir pas déjà fait les années précédentes, qu'on peut trouver à cet égard dans le Bulletin tous les renseignements désirables; ceux que nous avons à fournir dans cette Note concernent en effet le personnel de la Société, l'état de ses finances et de ses publications. Or les listes générales ou supplémentaires imprimées en tête de chaque volume donnent les indications les plus précises sur les modifications du personnel, le Rapport annuel de M. le trésorier n'est pas moins explicite sur la situation financière, et l'on est toujours à même, en se reportant aux derniers numéros du Bulletin, de se renseigner exactement sur l'état actuel de cette publication. Nous considérons toutefois comme un devoir, suivant le désir si bienveillant qu'on nous a témoigné, de résumer dans un aperçu succinct, sauf les détails administratifs qui seraient ici déplacés, l'exposé des affaires de la Société dont le Conseil a pris connaissance dans sa réunion du 6 de ce mois (1).

(1) D'après l'article 19 du Règlement, « le Conseil se réunit dans le mois de janvier » pour examiner l'état des affaires de la Société ».

Personnel. — La Société comptait au 1^{er} janvier 1888 :

	3	Membres perpétuels.
	4	— honoraires.
	123	— à vie.
	302	— ordinaires.
Total . . .	<u>432</u>	

Au 1^{er} janvier 1887, le nombre des membres était de 418.

54 de nos collègues sont à l'étranger (1), 6 en Algérie et Tunisie, 4 dans les colonies françaises, 140 dans le département de la Seine et 228 dans le reste de la France (2). La Société n'est pas représentée dans 23 départements. Cependant nous sommes persuadé que, là et ailleurs, elle obtiendrait des adhésions nouvelles, si l'on pouvait faire connaître son existence aux personnes qui s'y intéresseraient, ainsi que le but qu'elle poursuit, les conditions à remplir pour en faire partie et les avantages dont on est appelé à jouir en y entrant. Il appartient à chacun de nous, suivant les circonstances et dans le cercle de ses relations, de faire à cet égard un peu de publicité. Il nous sera sans doute rarement donné de présenter dans la même année 10 membres nouveaux, comme l'a fait M. Flahault en 1887; grâce à l'action aussi efficace que dévouée de notre ami, le nombre de nos collègues dans l'Hérault s'est élevé rapidement de 8 à 18. Hâtons-nous d'ajouter qu'il suffirait que chacun

(1) Répartis comme il suit : Italie, 8; Angleterre, 7; Suisse, 7; Allemagne, 6; Belgique, 6; Portugal, 4; Pays-Bas, 3; Brésil, 3; Alsace-Lorraine, 2; Danemark, 2; Espagne, 2; Amérique du Sud, 2; Autriche, 1; Égypte, 1.

(2) Voici, par progression décroissante, la quotité des membres pour chacun des 62 départements (non compris celui de la Seine), dans lesquels la Société était représentée au 1^{er} janvier 1888 : Hérault, 18 membres; — Gironde, 11; — Meurthe-et-Moselle, Rhône, 9; — Seine-Inférieure, 8; — Alpes-Maritimes, Côte-d'Or, Haute-Garonne, Maine-et-Loire, 7; — Aude, Bouches-du-Rhône, Isère, Loir-et-Cher, 6; — Loire-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme, 5; — Charente, Charente-Inférieure, Cher, Dordogne, Lot-et-Garonne, Marne, Puy-de-Dôme, Basses-Pyrénées, 4; — Calvados, Cantal, Doubs, Indre-et-Loire, Loire, Loiret, Nord, Oise, Orne, Saône-et-Loire, Haute-Savoie, 3; — Aisne, Allier, Hautes-Alpes, Ardennes, Aveyron, Eure, Gard, Hautes-Pyrénées, Sarthe, Vosges, 2; — Aube, Côtes-du-Nord, Eure-et-Loir, Ille-et-Vilaine, Indre, Landes, Nièvre, Pas-de-Calais, Pyrénées-Orientales, Haute-Saône, Savoie, Tarn-et-Garonne, Vendée, Vienne, Haute-Vienne, Yonne, 1.

Il en résulte que la Société ne comptait aucun membre, au 1^{er} janvier 1888, dans : Ain, Basses-Alpes, Ardèche, Ariège, Corrèze, Corse, Creuse, Drôme, Finistère, Gers, Jura, Haute-Loire, Lot, Lozère, Manche, Haute-Marne, Mayenne, Meuse, Morbihan, Deux-Sèvres, Tarn, Var et Vaucluse.

On remarquera que, si la *Liste des membres de la Société rangés par pays et en France par départements*, imprimée en tête du présent volume, ne concorde pas sur tous les points avec les indications précédentes, c'est parce qu'elle a été arrêtée au 1^{er} mars 1888 et qu'il y est tenu compte de quelques changements survenus dans les deux premiers mois de cette année.

de nous fit entrer un nouveau membre seulement tous les dix ans, pour que le nombre moyen des admissions dans une année fût presque le double de ce qu'il a été jusqu'à ce jour.

Il convient de rappeler, après avoir formulé sur ce point nos vœux pour l'avenir, que le nombre des sociétaires s'est élevé de 418 à 432 en 1887; une augmentation relativement aussi importante dans le cours d'une année n'avait pas été constatée depuis fort longtemps.

État des finances. — M. Ramond, notre trésorier, après avoir établi, dans son dernier Rapport que l'avoir effectif (1), de la Société, au 1^{er} janvier 1887, était de 33 326 francs, ajoutait : « C'est le chiffre le plus élevé qu'il ait atteint jusqu'à ce jour. » Nous n'ajouterons rien nous-même à cette déclaration.

État du Bulletin. — Nous nous efforçons de maintenir la distribution du Bulletin rigoureusement mensuelle que nous avons établie en 1885. Cette périodicité régulière donne à nos confrères des départements et de l'étranger une satisfaction bien légitime en leur permettant de se tenir au courant des travaux de la Société et les dédommage ainsi, autant que possible, de ne pouvoir assister à nos séances. Le nouvel état de choses exerce aussi à un autre point de vue une heureuse influence; le nombre des établissements scientifiques abonnés à notre Bulletin a presque triplé dans ces dernières années, et nous avons le regret de ne pouvoir accepter, en raison des limites de notre tirage, les nombreuses propositions d'échange que nous recevons incessamment.

En résumé, le nombre des membres s'est accru sensiblement en 1887, le Rapport de M. le trésorier nous a montré un fort excédent des recettes sur les dépenses, et l'accueil que reçoit notre Bulletin dans le monde savant ne peut que nous encourager à continuer d'apporter tous nos soins à la régularité de sa publication.

Sans vouloir déprécier le passé qui nous a conduits progressivement à l'état présent, et sans cesser de poursuivre dans l'avenir un progrès indéfini, nous croyons pouvoir certifier, en nous appuyant sur les quelques faits mis en lumière dans cette Note, que l'examen de la situation de la Société, considérée dans son ensemble, n'avait pas encore permis de porter un jugement aussi favorable sur les résultats de l'œuvre scientifique et française qui est l'objet de notre commune sollicitude et le but des efforts de notre association.

M. le Président remercie M. le Secrétaire général de son exposé,

(1) Voyez le Bulletin, t. XXXIV (1887), p. 203. L'avoir effectif dont il s'agit ici est le solde restant en caisse tous frais payés et indépendamment de la valeur du mobilier; on sait que la Société possède aujourd'hui une bibliothèque considérable.

aussi clair que parfaitement satisfaisant, de la situation de la Société.

M. Costantin, secrétaire, donne lecture de la communication suivante :

SUR LES *ULOTHRIX* AÉRIENS, par M. Fr. GAY.

Le genre *Hormidium* a été créé par M. Kützing (1) pour des Chlorophycées filamenteuses croissant sur la terre et les rochers humides, sur les arbres, sur les murs. Plus tard ce savant (2) rangea les espèces qui composaient ce genre parmi les *Ulothrix* dont elles avaient toutes les apparences. Aujourd'hui les botanistes s'accordent à considérer les *Hormidium* comme constituant une section du genre *Ulothrix*; elle comprend toutes les espèces aériennes de ce genre. M. Kützing (3) en décrit dix avec plusieurs variétés. Rabenhorst (4) réduit leur nombre à sept et les classe de la manière suivante :

I. Membrane mince, souvent très mince : *Ulothrix nitens* Meneghini, *U. flaccida* Kützing, *U. radicans* Kütz. et var. *schizogonoides* Kütz., *U. varia* Kütz., *U. parietina* Kütz., *U. crassiuscula* Kütz.

II. Membrane épaisse : *U. crenulata* Kütz. et var. *corticola* Rabenhorst et Westendorp.

Trois de ces espèces, *U. radicans*, *U. parietina* et *U. crenulata*, ont été étudiées par M. de Wildeman (5) dans leur morphologie externe et leur développement. L'*U. flaccida* a servi à M. Hansgirg (6) à exposer ses idées sur le polymorphisme des Algues. Les autres espèces n'ont pas fait l'objet de travaux récents.

Aucun des auteurs qui se sont jusqu'ici occupés de ces plantes n'a pris soin d'étudier de près leur structure cellulaire. L'aspect général, la forme extérieure du thalle, son mode de cloisonnement, la dimension des cellules ont suffi pour assurer la distinction des espèces et pour établir les caractères du groupe tout entier. Nos recherches sur ce côté si négligé de la question nous ont fait voir de quelles ressources précieuses les botanistes s'étaient privés en ne lui accordant pas toute l'at-

(1) *Phycologia germanica*, 1845.

(2) *Species Algarum*, 1849.

(3) *Spec. Alg.* p. 349.

(4) *Flora eur. Alg.* III, p. 367.

(5) *Bull. de la Soc. roy. de bot. de Belgique*, 1886, t. XXV, et *Compt. rend. des séances de la Soc. roy. bot. de Belgique*, déc. 1887.

(6) *Botanisches Centralblatt*, 1885, Bd XXII.